

# voisins & voisines

Comité  
de Quartier  
Brivazac-Candau

Publication gratuite du comité de quartier  
de Brivazac Candau - 33 Pessac

Mars 2006

n°38

## É D I T O R I A L

Condition indispensable au fonctionnement du Comité de Quartier : la mise en place du Bureau. C'est chose faite depuis le 09 février et le Conseil d'Administration m'a accordé sa confiance pour occuper le poste de président de notre association. Je ferai en sorte de la mériter.

Le traitement des dossiers en cours peut donc se poursuivre sans délai. Comme à l'accoutumé, vous serez tenus informés de leur développement au travers de Voisins & Voisines. En ce qui concerne le proche avenir, j'ignore encore les actions que nous pourrions entreprendre et les résultats que nous obtiendrons. L'équipe qui m'accompagne a été quelque peu remaniée dans la répartition des tâches (faible nombre oblige) ; j'espère que nous préserverons l'efficacité la plus grande possible.

Pour l'heure, je ne m'autorise pas d'objectifs trop ambitieux mais je souhaite ardemment que notre Comité de Quartier puisse poursuivre son chemin avec bien entendu la participation du plus grand nombre quand le besoin s'en fera sentir.

Rendez-vous dans nos colonnes ... et à l'heure du bilan.

Le président

## COMPTES RENDUS AG

L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 5 février.

Vous pouvez lire le rapport moral dans ce numéro. Le rapport d'activité est à la disposition de ceux qui le demandent. Enfin, le bilan financier prend la forme d'un tableau récapitulatif.

Le rapport a été approuvé à l'unanimité, le rapport financier à l'unanimité moins une abstention.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration

## POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE Le vide-grenier du quartier de BRIVAZAC-CANDAU



Place  
CHAMBRELENT

Dimanche 2 avril

de 10h à 17h

Installation à partir de 9 heures

**RÉSERVATION DES EMPLACEMENTS INDISPENSABLE**  
**Pensez à remplir le bulletin d'inscription en page 3,**  
**c'est votre sésame pour vous installer**

dont la composition est donnée dans ce numéro a également été élu au cours de cette assemblée.

Vous constaterez que ce CA ne se compose que de 11 personnes, nombre très nettement insuffisant pour un fonctionnement normal. Dans la mesure où rien ne s'y oppose dans les statuts, l'Assemblée Générale a entériné la possibilité de faire appel, dans le cadre de nos activités, à des personnes non élues dans le CA. Ainsi, certaines se sont déjà proposées pour participer à la campagne d'adhésions.

Si donc, certains d'entre vous, sont intéressés pour venir nous aider dans la cam-

**POUR TOUT LOUER  
SANS SE TROMPER**

Matériel pour :

Espaces verts - Terrassements - Maçonnerie

centrale  
de  
LOCATION

05 56 36 27 37

1, avenue de Verdun

33610 CESTAS - Gazinet ( face au Pacha)

Fax : 05 57 26 96 10

	RECETTES	DÉPENSES	BALANCE
REPORT	4755.27		
EXERCICE 2005/2006	6768.23	7007.37	-239.14
AVOIR AU 05/02/06			+4516.13

**BOSCH  
Service**



*Le spécialiste  
de votre automobile*

Ets GASSIOT

*Injection Essence, Diagnostics  
Injection Diesel, pompes  
Allumage, Carburateur  
Électricité (démarreurs, alternateurs)  
Freinage, A.B.S.  
Mécanique, Entretien courant*

**17, avenue du rond-point  
Tél. 05 56 46 11 71**

## RAPPORT MORAL

Cette année plus que jamais l'accent a été mis sur la nécessité d'étoffer l'équipe active du comité de quartier dans les colonnes de Voisins & Voisines. Plusieurs objectifs sont restés hors de notre portée, au moins partiellement.

Répondre aux besoins du quartier en terme d'urbanisme

Mobiliser un large public autour des animations

Rassembler le quartier autour de ses structures

Structurer une équipe forte et renouvelée  
S'investir dans l'action de la fédération avec la participation au bureau

### 1. Répondre aux besoins du quartier en terme d'urbanisme

Plusieurs dossiers sont restés en souffrance en raison du manque de disponibilité du CA dans sa globalité. Je pense particulièrement à la question du lotissement des Bengalines, la participation des habitants était acquise.. Il manquait peu pour déboucher sur interpellation documentée et suivie des pouvoirs publics. Sauf que ce peu a conduit au gel total du dossier. L'exemple n'est pas isolé.

### 2. Mobiliser un large public autour des animations

Vous l'entendez tout à l'heure dans le rapport d'activité, les animations traditionnelles on déplacé peu de monde. Plusieurs facteurs en sont la cause. Quels qu'ils soient, l'équipe doit être apte à réagir.

Deux pistes sont possibles :

prendre acte et réduire le niveau des propositions jusqu'à l'accorder à celui du public (en quantité) touché lors de la dernière prestation

réfléchir et agir pour, à travers la nature des manifestations proposées et la façon de les présenter aux habitants, convaincre un nombre croissant d'y participer.

### 3. Rassembler le quartier autour de ses structures

Trois éléments institutionnels de proximité vertèbrent le quartier :

Le groupe scolaire Jules Ferry

Le parc Lavielle

La maison de quartier

En ce qui concerne la question des écoles, si nous avons su être réactifs en Juin alors que la cohésion du primaire était en question et si des liens existent avec des associations de parents d'élèves, un travail en profondeur reste à faire, en collaboration avec nos homologues de la Paillère-Compostelle. Les liens entre ces écoles et les quartiers dont les enfants en sont issus doivent être renforcés. Leur implantation doit nous préoccuper largement au delà des aménagements de la rue des Echoppes, de Brivazac ou Desbats.

Comment se déplacer de chez soi à l'école autrement qu'en voiture ?

Comment harmoniser les besoins en structures des habitants et leurs associations et de l'école pour ses activités extra muros (ou bien un lieu peut-il être alternativement extra muros et intra muros ?) Comment proposer des manifestations extra scolaires en continuité avec l'univers de l'école ?

Le parc Lavielle, quant à lui a l'immense privilège d'exister et d'être sorti indemne il y a quelques décennies de l'appétit des spéculateurs fonciers. Il souffre malheureusement de sa situation, aux confins de la commune et de la zone résidentielle. Cela doit être corrigé par une meilleure visibilité du lieu et sa valorisation de manière à ce qu'il soit franchement perçu comme un espace de détente de proximité et fréquenté à la mesure de l'environnement qu'il offre. Là encore des réflexions et actions seraient à poursuivre ou entreprendre.

La maison de quartier, si elle est régulièrement occupée par des associations qui y

proposent leurs activités, n'est plus aujourd'hui, c'est ma conviction, en phase avec les besoins des Pessacais dans ce secteur de la ville.

D'abord, elle est mal placée, au cœur d'un ensemble représentant la plus forte concentration d'habitants du quartier

sans environnement correctement exploitable : il n'y a pas de terrain dans un lieu qui rend son existence confidentielle

Ensuite, elle est petite : 50 places qui limitent franchement l'étendue des services qu'elle peut rendre Enfin, elle est vieille et incapable de subir toute action de restructuration.

Nous avons déjà exposé les réflexions initiées sur une façon de répondre à comment lui succéder. Ce dossier, aussi, est resté en sommeil alors que nous approchons de l'échéance du remplacement.

### 4. Structurer une équipe forte et renouvelée

L'enthousiasme que je pouvais exprimer il y a 3 ans est un peu retombé : nous avons dû nous résoudre à être moins présents dans la vie du quartier. Moins nombreux –un directeur des ressources humaines dirait "en équivalent temps plein" – alors que les listes de noms restaient de taille comparable signe le recul de l'investissement individuel pour une part importante du conseil d'administration. Des interrogations s'imposent alors :

Y a t'il un désintérêt croissant pour la vie de proximité ?

Agissons nous opportunément pour capter les bonnes volontés ?

Les voies empruntées par le comité de quartier sont-elles divergentes d'avec les préoccupations des habitants ?

## 5. S'investir dans l'action de la fédération avec la participation au bureau

L'existence d'une fédération des syndicats et comités de quartiers active et réactive est un gage d'efficacité pour l'action des comités à leur échelle de quartier. Plusieurs dossiers confirment cette observation. Le désir de participer d'avantage à la vie de la fédération est un objectif du bureau du comité différé depuis plusieurs années. Trop peu à la direction, nous avons choisi de privilégier l'investissement local. [Une parenthèse dans ce paragraphe pour remercier D. Lestynek de sa fidèle présence et du travail de développement de la fédération qu'il mène depuis quelques années. Je voudrais particulière-

ment souligner le respect, la culture d'indépendance. Indépendance des comités et le rôle fédérateur –et jamais directeur – tenu par la fédération. Indépendance vis à vis des pouvoirs publics "ni la voix de son maître, ni le roquet de service", pour le citer. Je voudrais renouveler mon regret de n'avoir pas pu le soutenir d'avantage dans la conduite de cette politique.] Pour en revenir à notre sujet, ces insuffisances, dont la liste est bien évidemment partielle, je ne les lis pas comme un constat d'échec. L'échec, ce serait de les ignorer ou de les considérer comme une fatalité. Or ces insuffisances expriment les objec-

tifs pour demain. Tout à l'heure je ne me représenterai pas aux voix de l'assemblée générale. Après quelques années d'investissement intense, j'ai besoin d'achever de mener à bien certains projets personnels laissés en veilleuse. Mon souhait n'est pas de laisser une sorte de testament mais simplement de dire combien peut être vaste et ouvert le champ d'action de notre association et combien est essentielle son existence active. Je souhaite que chacun prenne la mesure de sa responsabilité dans la pérennisation et le développement du comité et s'engage à la mesure de ses possibilités du moment

## DÉBATS AVEC LES ÉLUS

Les élus présents étaient M. Auger (mairie), Mme Eyssautier (déléguée à la vie étudiante), M. Labécot (délégué à la sécurité routière et à la circulation) et M. Verdon (délégué au cadre de vie, urbanisme, patrimoine). Mme Moncoucut (déléguée à la petite enfance) et M. Rousset (1er adjoint) sont arrivés en fin de réunion.

**VOTE NOUVELLE**  
Le maintien d'une des 3 maisons qui devaient être détruite remet en cause le projet initial avec notamment un passage cycliste et un mur anti-bruit. Plusieurs riverains de la rue Marc Sangnier s'étonnent qu'à 6 mois du début des travaux, aucun nouveau projet n'ait été présenté. M. Labécot confirme qu'une réunion sur ce sujet est prévue mardi 7 février avec les services techniques de la CUB.(NDLR : cette réunion n'a pas encore eu lieu). M VERDON prend acte du défaut de communication sur cette affaire et propose d'organiser une réunion avec le comité de quartier et les riverains, suite à la réunion de mardi. Le comité rappelle que cela devrait être plutôt une réunion de concertation puisqu'il s'agit de présenter des modifications sur un projet déjà validé en enquête d'utilité publique pendant laquelle il s'était posi-

tionné clairement sur cette partie. A son arrivée, M. ROUSSET précise qu'il n'a pas d'informations particulières mais assure qu'il n'y a pas de remise en cause de l'accès à la piste cyclable. Tous les renseignements seront pris lors des prochaines réunions techniques sachant qu'il est possible que le mur anti-bruit soit déplacé.

**AVENUE FANNING LAFONTAINE**  
Malgré des demandes répétées à chaque assemblée générale depuis 2 ans, le panneau d'interdiction de tourner à gauche dans l'avenue Fanning Lafontaine lorsqu'on se trouve avenue du Rond Point n'est toujours pas remis en place. Par ailleurs, lors de la dernière assemblée générale, pour réduire la vitesse des voitures avenue Fanning Lafontaine, M. Verdon avait proposé d'inverser les priorités (à chaque intersection, cédez le passage sur l'avenue au lieu de la priorité à droite actuelle). Le comité avait, par suite, confirmé son intérêt dans un courrier adressé à la mairie et publié dans V&V. M. Verdon précise que cet aménagement nécessite l'adhésion des riverains. Le comité estime que c'est le cas puisque personne ne s'était manifesté suite au courrier paru dans V&V.

**Sécurité des piétons**  
Une habitante du village Candau aborde un sérieux problème de sécurité dû à la vitesse des voitures sur l'avenue. Les piétons ne sont pas en sécurité sur le

passage « protégé », ce d'autant plus que son accès est bien souvent encombré par des voitures. Il est regrettable qu'un passage surélevé n'ait pas été prévu dans les aménagements. Le maire répond qu'à cet endroit ce n'est pas possible puisqu'il y a un itinéraire de bus. D'autre part, les riverains estiment qu'il est urgent de terminer les travaux de sécurisation sur cette partie de l'avenue et notamment sur les ronds-points qui n'ont aucun effet sur la vitesse des voitures. Certains participants regrettent que le pavage de ces ronds-points n'ait pas été fait avant les séparateurs centraux. Sur ces problèmes de sécurité, M. Labécot estime que nous sommes dans une période transitoire entre le « tout voiture » et des modes de déplacements plus doux. Un nouveau partage de la rue doit de mettre en place mais les aménagements et les mentalités ne suivent pas toujours. Concernant la sécurisation de l'avenue de Candau, Thierry Roman estime, que dans la mesure où les aménagements ne sont pas terminés, il est difficile de se prononcer sur leur efficacité. Toutefois, s'il s'avérait que la vitesse des voitures n'était pas réduite, il faudrait certainement ré-ouvrir le dossier.

**DÉPLACEMENTS DOUX**  
Plus généralement, sur ces problèmes de sécurité des piétons, les déplacements

# Vide-Grenier du Quartier Brivazac-Candau

Bulletin d'inscription pour les exposants  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Ci-joint un chèque de caution de 10€ (libellé à l'ordre du comité de quartier de Brivazac-Candau) qui me sera restitué le jour lors de l'installation

A retourner avant le 12 Mars chez :  
Bruno PIHEN 10, Allée des Flamboyants  
Yvette BURTIN 37, Avenue de Candau  
Patrick QUATREUIL 46, Avenue du Rond-Point

**voisins & voisines**  
Allée des Flamboyants  
33600 PESSAC  
Tél. 05 56 45 25 60  
Rédaction - Mise en Page  
Dominique BURTIN  
Jean-Paul MESSE  
Bruno PIHEN  
Christian PUJOLLE  
Publicité  
Bruno PIHEN  
Impression  
ACSD

doux (vélos, piétons) des enfants vers l'école sont évoqués. Une solution avancée serait de prévoir un itinéraire par la clinique mutualiste et les trottoirs larges de l'avenue Schweitzer. Or, la clinique mutualiste étend de plus en plus ses clôtures.

Un membre de l'assemblée alerte la Mairie sur l'éventualité d'un accès payant au parking de la mutualité, ce qui risque de générer un stationnement sauvage dans le quartier.

La mairie répond qu'elle en serait informée et pourrait agir puisque cette éventualité nécessiterait une demande d'autorisation à la Mairie (clôture et parking).

#### PLACE CHAMBRELENT

Le comité rappelle aux représentants de la mairie que le paysagement demandé sur la place Chambrelent n'est pas seulement pour « faire beau ». Il s'agit d'abord d'un problème de sécurité. En effet, la perspective laissée par cette place vide incite les automobilistes à couper régulièrement le rond-point en le prenant en sens inverse.

Le gel du projet sous prétexte d'améliorer l'éclairage avant de commencer tout travaux d'aménagement nous semble fallacieux dans la mesure où l'éclairage actuel est tout à fait satisfaisant.

Sur ce point, le maire précise néanmoins qu'aucun aménagement n'est prévu en 2006.

#### QUESTIONS DIVERSES

**Parc Lavielle :** Les 2 bancs prévus n'ont pas été oubliés. Ils seront installés prochainement.

#### **Rue Phénix Haut Brion**

Une riveraine de la rue Phénix Haut Brion se plaint de la vitesse des voitures et de la propreté générale de la rue avec en particulier les poubelles de certaines résidences qui sont laissées à demeure sur les trottoirs.

M. Auger répond qu'il n'est pas possible d'installer des ralentisseurs comme il est demandé dans cette rue. Concernant les poubelles, des courriers sont régulière-

ment envoyés aux intéressés pour leur rappeler leur devoir. Enfin, il précise également qu'en automne, la fréquence de nettoyages des caniveaux est très nettement augmentée.

#### Diminution du nombre de bénévoles

A plusieurs reprises, lors des débats, le problème du manque de bénévoles dans la vie associative en général et au sein du comité de quartier en particulier. Certains voudraient l'expliquer par la lenteur des réponses que nous obtenons au problèmes que nous posons.

MM. VERDON et AUGER s'opposent à cette idée tout en rappelant qu'il n'est pas possible d'accéder à toutes les demandes. Ils insistent toutefois sur la nécessité d'avoir des interlocuteurs tels que les comités de quartier qui représentent un intérêt collectif plutôt que des individus qui n'ont, le plus souvent, que des intérêts particuliers.

La mairie ré-affirme donc sa volonté de voir les comités de quartier devenir de réels partenaires.

Elle propose des groupes de travail informels qui permettraient de travailler plus en amont sur des projets tout en mettant en garde sur les frustrations que ne manqueraient pas de provoquer ceux qui ne seraient pas retenus.

A la fin des débats, M. Rousset clôture la réunion par des propos similaires. Il voit dans la diminution du nombre de bénévoles plutôt le signe du bon travail que font les comités (il y a beaucoup moins de

problèmes) mais également l'amélioration des relations entre les citoyens et les élus depuis 1989.

Enfin, il informe l'assemblée d'un grand débat public qu'il conviendra de mener rapidement sur la LGB (Ligne -SNCF- à Grande Vitesse) qui doit traverser PES-SAC. Il compte pour cela sur les comités de quartier.

#### **ATTENTION : CHANGEMENT DE PRIORITE.**

Répondant à l'inquiétude de riverains quant à la vitesse sur l'avenue FANNING-LAFONTAINE, la Municipalité a approuvé la pose d'un panneau STOP à l'angle avec l'avenue du ROND-POINT.

C'est donc cette dernière qui sera très prochainement PRIORITAIRE.

**BOIS DES ROSES (\*) :** abattage d'un chêne dangereux.

Un diagnostic phytosanitaire a confirmé la menace que représente un chêne (âgé et nécrosé) en mitoyenneté d'une habitation. Son abattage sera entrepris sous peu. Par souci de préservation de l'environnement, le service Espaces Verts de la Mairie envisage de replanter un arbre de même essence sur un endroit plus dégagé.

(\*) derrière la résidence Bengalines.

## V I D E - G R E N I E R

Dans votre garage, votre grenier, des objets vous trouvez;

Dès maintenant, vous vous inscrivez.

Dimanche 2 avril, tôt vous vous levez.

Dans la voiture, les merveilles vous chargez.

Devant Chambrelent, l'auto vous stoppez.

Des cartons, les curiosités vous étalez.

Et voilà, c'est parti pour une bonne journée



Le comité ne perçoit aucun droit d'entrée, ni de place.

Pour tout renseignement, contacter **Yvette BURTIN** au **05 56 45 34 86**.

 CRÉATEUR DE PATRIMOINE Carte professionnelle 33318-1780  
**A2A** L'AGENCE IMMOBILIÈRE  
DE NOTRE QUARTIER

VENDRE, ACHETER, INVESTIR  
TROUVER UN CRÉDIT IMMOBILIER  
LOCATION NUE ET MEUBLÉE  
LOCATION ÉTUDIANT

A2A CONSEIL EN CRÉATION DE PATRIMOINE IMMOBILIER

52 bis, Avenue Phénix Haut Brion

Téléphone : 05 56 46 09 20

Télécopie : 05 56 46 03 69

Message : andrieux@a2aconseil.com

**DMV**

**JF DOSSO**  
architecte dplg

44, avenue de Candau  
Tél. 05 56 46 02 05

 **PEUGEOT**  
Motocycles

**VELO & Oxygen**  
Gitane, Bianchi, Diamondback ...

**Cycles Mariani**  
Concessionnaire PEUGEOT



27, av. Dr Nancel Penard - PESSAC

Tél : 05 56 45 25 20

Fax : 05 56 15 04 00

# Comité de Quartier IIII Brivazac-Candau

Conseil d'administration du comité de quartier Brivazac Candau

élu en assemblée générale le dimanche 5 février 2006

NOM	PRENOM	ADRESSE
BURTIN	Dominique	37, avenue de Candau
BURTIN	Yvette	37, avenue de Candau
CAMUS	Maité	53, avenue Phénix Haut Brion
DODIN	Didier	29, rue du Commandant Lherminier
MESSE	Jean-Paul	5, rue Marc Sangnier
MONOD	Claudine	21, avenue de Candau
PICHOUREN	Roland	14, avenue Phénix-Haut-Brion
PIHEN	Bruno	10, rue de Flamboyants
PUJOLLE	Christian	16 allée Georges Brassens
SONNI-ROMAN	Marie-Ange	20 rue du Commandant Lherminier

TELEPHONE	PORTABLE	Mel	bureau
05 56 45 34 86	06 88 21 45 51	dominiqueburтин@wanadoo.fr	Vice président
05 56 46 06 43		yvetteburтин@wanadoo.fr	Coordinatrice animations
05 56 45 91 96			
05 56 45 60 46		messe.jean-paul@wanadoo.fr	Trésorier adjoint
			Trésorier
05 56 46 04 23	06 13 77 88 16		
05 56 45 25 60	06 81 87 08 36	bruno-pihen@wanadoo.fr	Président
05 56 45 09 79			
05 56 45 63 99		sonni-rom@numericable.fr	Secrétaire

Invité permanent (non élu)

QUATREUIL Patrick 46, av du Rond Point

05 56 45 59 37

pquatreuil@free.fr



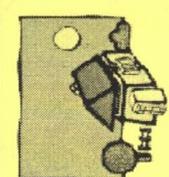
**DU LUNDI AU VENDREDI**  
DE 10H à 15h et de 18h à 21H

**LE SAMEDI**  
De 10h30 à 14h30 et de 18h30 à 21h30

**Sandwiches—Américain**  
**Paninis—Pizzas—Kebab**

110 bis, av. du Docteur A. SCHWELTZER 33600.PESSAC

**05 56 45 87 06**



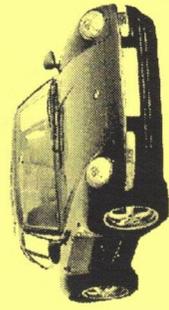
**Matériaux**  
**Menuiserie**  
**Carrelage**  
**Sanitaire**  
**Extérieur**  
**Bricolage**

**Gedimat**  
des fondations aux finitions

Du lundi au vendredi : 7h30-12h 13h30-18h  
Le samedi : 8h-12h 14h-18h

**Avenue de Gradignan PESSAC**  
**05 56 45 30 68**

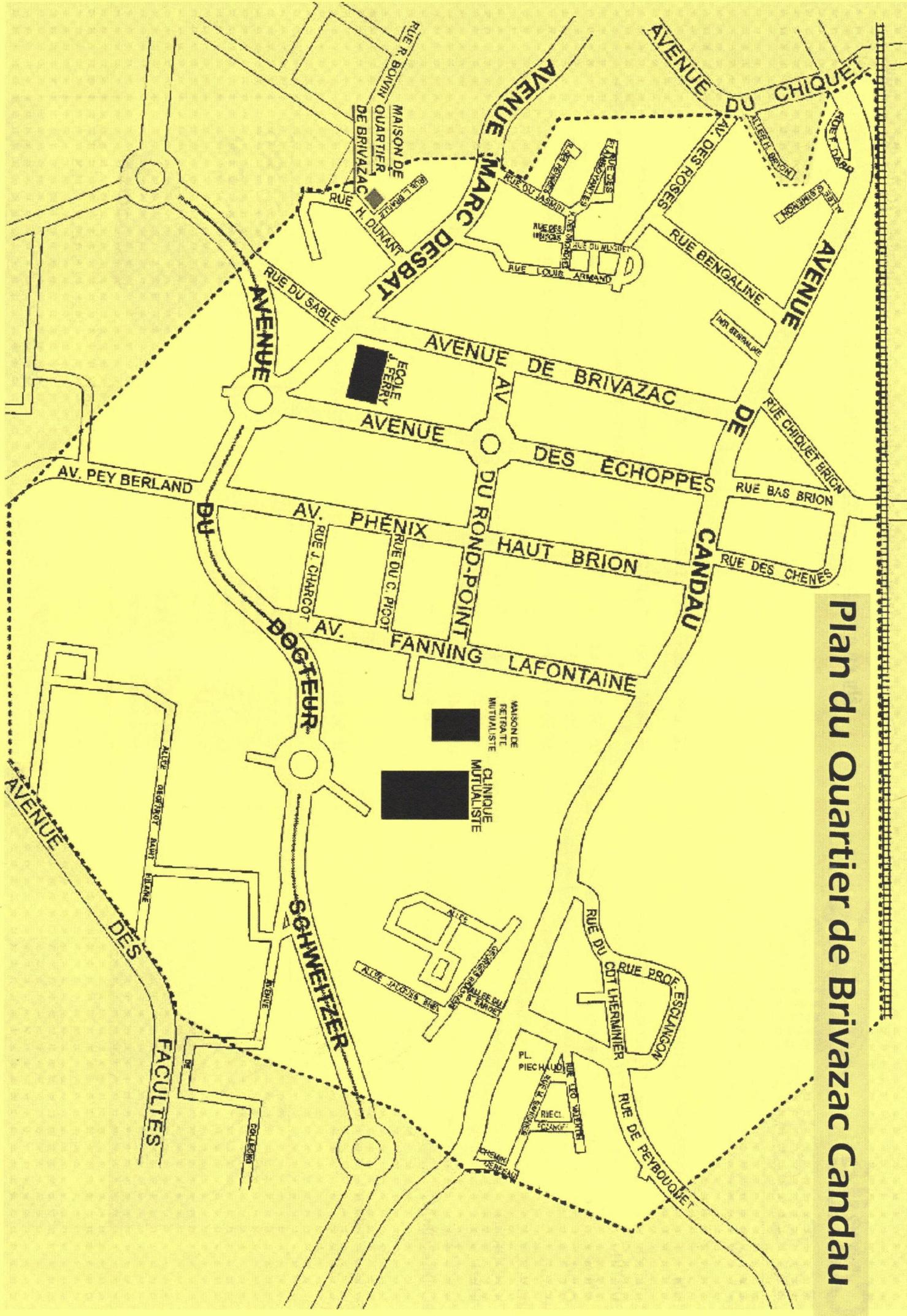
**CARROSSERIE**  
**HAUT BRION**



*Tôlerie - Peinture - Pose pare brise*  
**TOUTES MARQUES**

Bernard PHILIPPE

**26 bis, avenue Phénix Haut Brion**  
Tél. 05 56 45 31 66



Plan du Quartier de Brivazac Candau